

AQUEDUCS.

On sait quel soin les Romains ont apporté dans le choix des eaux qui servaient à leurs besoins journaliers, et à quels frais ils sont allés, jusques dans les gorges des montagnes, prendre les ruisseaux à leur source, afin de les conduire sans mélange impur dans l'intérieur des cités, où ils les distribuaient avec une merveilleuse économie. C'est dans Vitruve (1) qu'il faut lire les mille détails des règles tracées pour l'établissement d'un aqueduc. Je me bornerai à faire remarquer la disposition suivante : « Lorsque l'eau sera arrivée proche de la ville, il faudra construire un château-d'eau avec trois tuyaux pour distribuer également l'eau à trois réservoirs établis auprès pour la distribution de l'eau dans les maisons particulières... L'eau de l'un de ces réservoirs ira aux bains, dont la ville tirera un revenu tous les ans.

J'ai donc eu raison de placer les thermes sur la pente de la colline qui regarde la rivière de Loise ; c'est sur ce versant, en effet, que débouchent tous les aqueducs souterrains qui amènent l'eau à Feurs. J'en compte trois principaux : le premier verse ses eaux près des ateliers du chemin de fer ; il remonte ensuite perpendiculairement à la *Chapelle des Martyrs*, élevée en mémoire des victimes de 93, et va rejoindre la route de Lyon ; très probablement cet aqueduc alimente la *font qui pleut*, et fournit les eaux à une conduite que les travaux du che-

(1) Livre VIII, ch. 7.